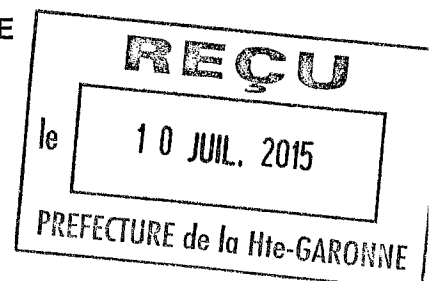


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 08 Juillet 2015



MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

6- INVESTISSEMENTS METRO

6.11 AMELIORATIONS LIGNE A - Marché n° 52M 2015 12533 M : Levés et contrôles topographiques - approbation du marché à conclure avec le groupement GE INFRA/SCP BERTHEAU SAINT CRIQ

L'an deux mille quinze, le huit juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, M. TRAUTMANN.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, MOUDENC, RAYNAL, MME TRAVAIL-MICHELET.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

Le présent marché concerne :

- les travaux et contrôles topographiques nécessaires aux études,
- les prestations de contrôle extérieur et de travaux topographiques pour les tunnels, stations et ouvrages annexes (compris le GAT) lors de la réalisation du projet.

La durée de ce marché à bons de commande est de 6 ans.

Les montants minimum et maximum sont respectivement estimés à 150 000 € HT et 600 000 € HT valeur avril 2015.

La passation de ce marché se fait dans le cadre d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles 160, 161 et 169 du code des marchés publics.

La consultation a été lancée par avis d'appel public à la concurrence télétransmis le 31 mars 2015 aux publications du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 12 mai 2015.

4 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTTC a, dans sa séance du **16 juin 2015**, agréé les 4 (quatre) candidatures suivantes :

- Groupement GE INFRA/SCP Bertheau Saint Crique
- Sarl XMGE
- Groupement Selarl SOMPAYRAC CIANFERANI-PRIEU/SCP CABANIS-MAURY
- Groupement Sarl GEA/sarl LIFE 3

La Commission d'Appel d'Offres du SMTTC a, dans sa séance, du **16 juin 2015** attribué le marché au groupement **GE INFRA/SCP BERTHEAU SAINT CRIQ** pour un montant minimum de 150 000 € H.T. et un montant maximum de 600 000 € H.T, le Détail Estimatif remis s'élevant à **118 200,00 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2015 12533 M avec le groupement **GE INFRA/SCP BERTHEAU SAINT CRIQ** pour un montant maximum de **600 000 € HT**.

* *
*

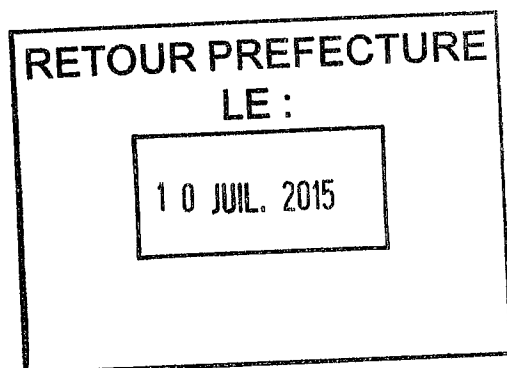
Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec le groupement **GE INFRA/SCP BERTHEAU SAINT CRIQ** le marché n° 52M 2015 12533 M concernant les levés et contrôles topographiques pour un montant maximum de 600 000 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES